



Demande d'expertise pour humidité à un locataire

Par **BOBOT**, le **08/02/2011** à **14:58**

Bonjour,

suite à un divorce, mon mari reste en location dans notre demeure en attendant la vente de ce bien. Le problème est que depuis la maison est en train de se délabrer: les murs sont humides, il se pourrait que cela vienne d'une fuite d'une canalisation dans les parois.

Bien entendu, cela explique pourquoi la maison est en vente depuis déjà trop longtemps sans trouver d'acquéreur: les murs sont noircis par l'humidité et la tapisserie se décolle.

J'aimerais qu'il fasse une déclaration à son assurance mais il refuse. De ce fait, je me demande si la maison est bien assurée.

Comment puis-je faire pour l'obliger à faire le nécessaire avant que cette maison devienne invendable.

En plus, les acquéreurs potentiels ne se bousculant pas, il m'a fait une proposition pour l'achat de notre bien pour une bouchée de pain...

D'avance, merci de vos conseils.